

Des emplois en trop aux Finances

Entre 4 et 6000 emplois devraient disparaître suite à l'informatisation

La modernisation de l'administration des Finances, et surtout son informatisation, va permettre à terme de réduire le personnel de 4 à 6000 temps-plein (sur 28000) d'ici 2008. C'est ce que révélait De Standard dans son édition de vendredi faisant allusion à une note de travail sur la réforme de l'administration des Finances rédigée par le bureau de consultance Accenture. *Le rapport et les chiffres définitifs devraient être connus vers le 15 septembre* nous a précisé Alain Zenner, commissaire du gouvernement chargé de la simplification des procédures administratives et de la lutte contre la grande fraude fiscale, *mais l'ordre de grandeur est exact*. Pour le commissaire cette évolution est inéluctable mais se fera sur base naturelle et volontaire. *Dans les 15 ans*

à venir, la moitié du personnel va atteindre l'âge de la retraite.

Alain Zenner cite l'exemple l'ouverture en septembre prochain de deux centres de *scannage* qui vont permettre de traiter automatiquement les déclarations de TVA. *Ce sont 250 fonctionnaires qui sont libérés de leurs tâches répétitives et fastidieuses qui pourront être réaffectés à d'autres missions plus intéressantes*.

Le ministre fédéral de la Fonction Publique, Luc Van den Bossche, a pour sa part souligné que les Finances avaient accumulé un retard de 15 ans en matière d'informatisation. Le ministre a en outre indiqué que les fonctions de niveaux supérieurs connaîtraient une augmentation du cadre.